



Choral Canada | Canada Choral

500 – 59 rue Adelaide E TORONTO Ont. M5C 1K6
info@choralcanada.org | www.choralcanada.org | 647.606.2467

21 avril 2020

L'honorable Steven Guilbeault, P.C., M.P.
Ministre du Patrimoine Canadien
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

À la suite de notre lettre du 24 mars 2020, nous tenons à vous remercier pour les mesures prises par votre ministère pendant la pandémie de la COVID-19. Votre rôle dans les changements apportés à la Prestation canadienne d'urgence (PUC) et à la Subvention salariale d'urgence (SSUC) qui répondent aux besoins des artistes et des organismes artistiques du Canada est apprécié partout au pays.

Canada Choral et les neuf organismes provinciaux représentant des milliers de chœurs au pays souhaitent que le nouveau financement annoncé le 17 avril dernier de 500 millions de dollars mis à disposition par le gouvernement canadien soit disponible pour tous les types de chorales (amateurs, semi-professionnelles, professionnelles). Actuellement, le PUC et le SSUC ne s'appliquent malheureusement pas à de nombreux artistes et organismes chorals. Le personnel artistique et administratif que les organismes chorals embauchent est généralement à contrat ou se voit offrir des honoraires pour leurs services. Ce personnel peut aussi être entièrement géré par des bénévoles. Quoi qu'il en soit, la plupart des chœurs à travers le pays ont subi des pertes financières importantes en raison de la pandémie de la COVID-19 et beaucoup ont perdu toutes leurs sources de revenus, affectant ainsi leurs opérations futures. Il est important que les chœurs amateurs soient admissibles au nouveau fond de 500 millions de dollars, car même s'ils sont considérés comme amateurs ou semi-professionnels, tous les chœurs paient des professionnels tels que des chefs de chœur, des accompagnateurs, des chanteurs, des compositeurs et des instrumentistes. L'arrivée de la COVID-19 a donc arrêté brutalement les activités de tous les chœurs. La nature même du chant choral repose sur le rassemblement et nos membres sont particulièrement touchés.

Les chorales jouent un rôle essentiel pour la santé et la vitalité de nos communautés. En 2017, nous avons terminé le tout premier recensement national des chorales qui a révélé que 3,5 millions de Canadiens chantent dans des chœurs. Vous avez bien lu : 3,5 millions! Il y a trois fois plus d'enfants de 18 ans et moins qui chantent dans une chorale que d'enfants qui jouent au hockey. De plus, en 2016, 28% des adultes canadiens (7,8 millions) ont assisté à un concert donné par un chœur. Les chorales sont également très impliquées dans leurs communautés. Des 1 541 chorales faisant partie de plus de 300 communautés, 68% ont répondu au sondage du recensement en ligne. Ces chorales participent entre autres à la sensibilisation communautaire en créant des activités musicales pour les personnes dans les hôpitaux, dans les résidences pour les personnes âgées et dans les écoles. Elles organisent des concert-bénéfices pour venir en aide à d'autres organismes de bienfaisance tels que les banques alimentaires. Toutes ces activités ont été annulées en raison de la COVID-19, et sans soutien





Choral Canada | Canada Choral

500 – 59 rue Adelaide E TORONTO Ont. M5C 1K6
info@choralcanada.org | www.choralcanada.org | 647.606.2467

financier, beaucoup de ces chœurs ne pourront pas être en mesure d'offrir leurs activités chorales pour leurs communautés dans un futur proche et lointain.

Notre récente étude d'impact de la COVID-19 menée au début du mois d'avril a été remplie par 1 232 chorales provenant de dix provinces et d'un territoire. Ces chœurs nous informent que du mois de mars au mois d'août 2020, ils ont dû annuler 2 557 événements, incluant des collectes de fonds, des ateliers, des tournées mondiales, etc. De plus, 2 730 concerts et événements seront reportés. Dans l'ensemble, la perte financière totale estimée et réelle de ces chorales est de **5 250 376,00\$**.

Notre étude de recensement national des chorales de 2017 a révélé que sur les 355 organisations chorales qui ont fourni la ventilation de leurs revenus d'opération, la plupart (principalement des chœurs communautaires à but non-lucratif) avaient des budgets dans lesquels plus de 50% de leurs revenus étaient perçus. Cela comprend principalement les billets de concert, les frais d'inscription des choristes et les événements de collecte de fonds. Cela signifie que même si certaines subventions sont allouées plus tôt que prévu, cela n'aide pas les organisations chorales actuellement non admissibles, car elles ont néanmoins perdu des sommes importantes en raison des événements annulés. D'ailleurs, il a été constaté que 24% des revenus des chœurs proviennent du secteur privé. À l'heure actuelle, tous les événements de collecte de fonds ont été annulés, ce qui entraîne des pertes de revenus majeures. Les chorales ont du mal à payer les ressources professionnelles et auront du mal à ramasser des fonds lorsque les activités pourront reprendre. Les chœurs ont besoin du soutien du gouvernement du Canada s'ils souhaitent rouvrir leurs portes aux choristes et au public une fois que la pandémie sera derrière nous.

Alors que les organisations chorales s'adaptent à la nouvelle norme imposée par la pandémie, elles font un travail incroyable en faisant preuve de créativité en gardant un lien virtuel avec les choristes. Cependant, il est devenu clair que la connexion numérique à l'heure actuelle est temporaire et loin d'être un remplacement viable pour chanter en groupe. Si nous ne soutenons pas les chœurs maintenant, il y a de fortes chances que nombre d'entre eux soient confrontés au fait de ne plus pouvoir continuer leurs activités. Il y aura alors plusieurs Canadiens, jeunes et vieux, qui n'auront plus le soutien physique et moral que l'activité chorale est capable de leur apporter.

À l'heure actuelle, nos deux demandes d'action sont les suivantes :

1. Rendre éligibles tous les types d'organismes chorals au fond de soutien de 500 millions de dollars du gouvernement du Canada et du ministère du Patrimoine canadien.
2. Que les lignes directrices établies par le gouvernement du Canada sur la façon dont les groupes pourront se rassembler en toute sécurité lorsque les restrictions seront levées utilisent un langage applicable au secteur de l'art choral. Ce guide sera très utile lors de la reprise des répétitions en groupe, des concerts et autres événements spéciaux.





Choral Canada | Canada Choral

500 – 59 rue Adelaide E TORONTO Ont. M5C 1K6
info@choralcanada.org | www.choralcanada.org | 647.606.2467

Pendant cette crise du COVID-19, les chorales ne s'empêchent pas de se connecter virtuellement avec leurs choristes. Elles développent et fournissent des outils de qualité en ligne tout en faisant de leur mieux pour faire face à la baisse du financement. Elles ont donc besoin du soutien de nos partenaires gouvernementaux pour que leurs activités soient maintenues dans un futur proche et lointain. L'art du chant choral n'est pas un plaisir jetable dans la vie de millions de Canadiens; il est plutôt essentiel à leur bien-être et fait partie intégrante du tissu social de notre société.

N'hésitez pas à nous contacter si vous pensez que nous pouvons vous être utiles.

Cordialement,

Meghan Hila, Directrice générale, Canada Choral
Willi Zwozdesky, Executive Director, British Columbia Choral Federation
Brendan Lord, Executive Director, Choir Alberta
Sheryl Neher, Executive Director, Saskatchewan Choral Federation
Jenny Steinke-Magnus, Executive Director, Manitoba Choral Association
Mark Vuorinen, President, Choirs Ontario
Marie-Élène Lamoureux, Directrice générale, Alliance chorale du Québec
Leo MacNeil, Directeur général, Fédération des chorales du Nouveau-Brunswick
Tim Callahan-Cross, Executive Director, Nova Scotia Choral Federation
Barry Roberts, Past President, Choral NL

